

Communiqué de presse

Berne, le 27 août 2026

La croix suisse uniquement sur les produits suisses: l'usam lance sa pétition «Swissness»

L'Union suisse des arts et métiers usam lance sa pétition «Swissness», demandant à la Confédération d'annuler le changement de pratique de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI), en vigueur depuis mars 2026. La croix suisse doit être réservée aux produits effectivement fabriqués en Suisse. Cette pétition vise à protéger les consommatrices et consommateurs, à renforcer les PME suisses et à préserver les emplois, la valeur ajoutée et le savoir-faire industriel.

La croix suisse est bien plus qu'un simple logo. Dans le monde entier, elle incarne la qualité, la fiabilité, le savoir-faire et le «Swiss Made». Or, depuis mars 2026, un changement de pratique de l'IPI permet, sous certaines conditions, d'apposer la croix suisse sur des produits fabriqués à l'étranger. Le lien clair entre la croix suisse et la production en Suisse risque ainsi de disparaître.

Pour l'usam, cette pratique affaiblit la valeur du «Swiss Made». Elle pénalise les entreprises qui produisent en Suisse, y investissent, y créent des emplois et assument des coûts de production plus élevés. Elle complique en outre la lutte contre les indications de provenance trompeuses et favorise la délocalisation de certaines étapes de production à l'étranger.

Par cette pétition, l'usam demande au Conseil fédéral de veiller à ce que ce changement de pratique soit annulé et de garantir que la croix suisse ne puisse être apposée que sur des produits effectivement fabriqués en Suisse. Les consommatrices et consommateurs, les arts et métiers et les PME suisses doivent être protégés contre toute utilisation trompeuse de la croix suisse.

Dans le canton de Vaud également, la nouvelle pratique suscite une vive opposition. La conseillère d'État et ministre de l'Économie Isabelle Moret soutient ainsi le lancement de la pétition de l'usam et le retour à la réglementation antérieure. Dans un article publié ce jour par le journal «Le Temps», elle affirme «nous avons un atout fabuleux qui est cette croix suisse et on dilue cet atout!» Une prise de position qui rejoint l'argument d'Urs Furrer, directeur de l'usam, qui rappelle que «les entreprises et la population attendent des responsables politiques qu'ils proposent des solutions qui renforcent la production suisse – et non qui diluent la spécificité suisse, affaiblissent la place industrielle suisse et mettent en péril un savoir-faire acquis au fil de plusieurs générations.»

Dans un contexte économique exigeant, des conditions-cadres fiables et une protection crédible de la provenance sont plus importantes que jamais. L'usam appelle ainsi la population, les entreprises et les organisations à signer dès maintenant la pétition et à défendre ainsi une place industrielle suisse forte.

La pétition peut être signée en ligne à l'adresse : www.sgv-usam.ch/swissness

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Urs Furrer, directeur, portable 079 215 81 30

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.